Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $2.00
Un an, Etranger - $2.50

A.-F. AUCLAIR O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 31 DECEMBRE 1919 — No. 43

Un débat historique

Sous le titre *The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan*, l'Association catholique franco-canadienne vient de réunir et de publier en brochure les discours prononcés par les honorables Martin, Motherwell, Latta et Dunning, lors du débat sur les amendements à la loi scolaire, en décembre 1918.

On se rappelle le retentissement de ces séances mémorables, les plus brillantes, à coup sûr, dans les annales de notre Législature provinciale. En dépit de la grande publicité qui leur fut faite à l'époque, par la presse de toute opinion, elles étaient néanmoins destinées, comme tant d'autres événements, à tomber dans l'oubli. L'initiative de l'A.C.F.C. vient à point pour en raviver le souvenir et en perpétuer les enseignements.

Ce fameux débat sur la question des langues fut, en réalité, un grand débat sur la question du français. Il marque une date pour nous non comme point de départ d'une législation nouvelle, puisque la position de notre langue est demeurée sensiblement la même, mais par les plaidoyers en faveur du français et de la race française prononcés à cette occasion par les hommes politiques les plus en vue de la Saskatchewan. L'ampleur d'une discussion comme celle-ci brise le cadre modeste de l'enceinte parlementaire où elle se déroula. Il ne s'agit plus là d'une simple affaire provinciale et les paroles prononcées dans la circonstance à Régina ont leur écho dans tout le pays. Au reste les orateurs se défendirent eux-mêmes d'aborder le problème à un point de vue purement provincial et voulurent y voir une question nationale intéressant tout le Canada. Le débat de décembre 1918 à notre Législature rivalise ainsi d'importance avec le célèbre débat sur la motion Lapointe aux Communes, en mai 1916; il se rattache aussi à la protestation historique de Lafontaine, à l'époque de l'Union.

Ce ne sont plus alors des représentants de notre nationalité, mais des Anglo-Canadiens qui se font les défenseurs du français, et la différence mérite d'être notée. Leur point de vue peut ne pas être tout à fait le même, et il est naturel qu'ils ne poussent pas aussi loin que nous la revendication de nos droits; mais ils se font écouter de leurs compatriotes mieux que ne saurait le faire le plus éloquent des nôtres et leur argumentation demeure pour ainsi dire sans réplique auprès de ceux que n'aveugle pas le préjugé.

* * *

Le résumé historique très complet de la question du français au Canada et spécialement dans les anciens Territoires du Nord-Ouest, que nous donne M. Martin, est de nature à éclairer bien des gens dont les connaissances sur ce point sont plus que rudimentaires. A vrai dire, ce retour sur le passé ne va pas pour nous sans quelque mélancolie: il est pénible de constater que chaque étape est marquée par une nouvelle diminution de nos droits. Néanmoins le principe même de ces droits s'est trouvé sauvegardé d'une façon continue depuis la conquête. Un trop grand nombre l'ignorent malheureusement, même dans la classe supposée instruite. Et combien savent que les Canadiens français du Nord-Ouest, alors qu'ils étaient la majorité, en 1888, amendèrent leur loi scolaire de façon à rendre obligatoire un cours primaire en anglais dans toutes les écoles?

Sans pousser à fond l'argument du français langue officielle au pays, les quatre orateurs établissent très nettement que notre parler possède des droits historiques indiscutables et qu'il ne saurait être mis sur le pied des langues étrangères. M. Martin rappelle que la nouvelle loi de naturalisation impériale, entrée en vigueur le 1er janvier 1916, exige la connaissance soit du français, soit de l'anglais. Encore un détail que beaucoup ignorent ou feignent d'ignorer. Quant à M. Latta, le ministre des chemins de fer, il se refuse à croire la Législature provinciale justifiable de supprimer le français simplement parce qu'elle a le pouvoir de le faire.

Un autre point mis en lumière est le principe britannique qui régit ces questions de langues et de nationalités. Nos ministres n'ont pas de peine à prouver que leur attitude de tolérance envers la minorité est conforme à la plus pure tradition de la mère patrie et que l'anglais est loin d'être la langue unique de l'Empire. L'argument n'est pas nouveau sans doute, mais c'est presque une nouveauté de le cueillir sur les lèvres d'hommes publics anglo-canadiens.

Un débat de ce genre et de cette envergure n'eût pas été complet sans une évocation de la province de Québec et du traitement libéral qu'elle accorde à la minorité anglaise. M. Dunning s'est chargé de ce soin et il l'a fait en des termes particulièrement heureux.

Mais je n'ai pas à analyser ici ces quatre discours qui couvrent près de cent pages grand format. Disons qu'ils comportent dans leur ensemble, sous une forme vivante, une leçon d'histoire très opportune, qui du reste n'a pas été perdue depuis un an, et dont il importe aujourd'hui de prolonger l'effet. C'est précisément le but que poursuit l'A.C.F.C. en les livrant à la publicité dans leur texte original. La tâche nouvelle qu'elle assume répond à l'un des articles principaux de son programme qui est d'éclairer nos concitoyens de l'autre race.

* * *

The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan est donc destiné, avant tout, à être distribué dans les milieux anglais. Sans doute pas un Franco-Canadien ne voudra manquer de relire, pour son propre compte, ces pages réconfortantes, qui lui fourniront des armes solides pour se défendre au besoin; mais il devra s'efforcer surtout de contribuer à leur diffusion dans la mesure de ses moyens.

L'A.C.F.C. a fait le déboursé nécessaire à l'impression, mais l'état de ses finances ne lui permet pas d'assumer seule une aussi lourde charge. Nous faisons donc un appel à tous les cercles locaux, à tous les groupes français de la province, à tous les patriotes dévoués, leur demandant de faire leur part pour résoudre le problème financier de cette œuvre de défense nationale. Une souscription publique est ouverte à cette fin et les noms des donateurs seront publiés dans les colonnes du *Patriote*. L'Association Interprovinciale, toujours en avant lorsqu'il s'agit de la cause du français, a déjà recueilli une quarantaine de piastres, fruit d'une collecte faite lors de la convention des Commissaires d'école franco-canadiens. Nous avons reçu, en outre, diverses sommes de personnes généreuses qui n'ont pas attendu l'annonce officielle de la souscription pour nous faire parvenir spontanément leur offrande.

Les cercles ou les particuliers, en nous envoyant leur souscription, peuvent nous demander un certain nombre de brochures pour les distribuer dans leur entourage. S'ils le préfèrent, ils peuvent nous envoyer une liste d'adresses et le secrétariat se chargera de l'expédition.

Qu'on se mette à l'œuvre sans tarder. Il suffit d'un petit effort de chacun pour couvrir rapidement les frais d'une propagande dont les résultats se mesureront au centuple du léger sacrifice qu'elle aura coûté.

DONATIEN FRÉMONT.

The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan est en vente au Secrétariat de l'A.C.F.C., bureaux du *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert. Prix: 25 sous l'exemplaire franco, $2.50 la douzaine, $20.00 le cent.

La bénédiction paternelle

De toutes les pieuses pratiques léguées par nos ancêtres et que nous devrions conserver avec un culte jaloux, la bénédiction du Jour de l'An est certainement l'une des plus belles et des plus touchantes. Autrefois, c'était une coutume universelle, en honneur dans l'humble foyer du pauvre comme au sein du manoir seigneurial. Le progrès moderne, avec ses réalités monstrueuses, a fait oublier cette pratique de l'ancien temps dans plus d'une de nos familles canadiennes. Si l'ombre de ceux qui fondèrent la race avec leur sang et leurs sueurs revenait parmi nous, je suis sûr qu'elle pleurerait sur cet abandon sacrilège.

Je me rappelle très bien l'impression que faisait dans nos jeunes cerveaux la bénédiction du Jour de l'An. C'était notre première pensée en nous éveillant. D'un tour de main nous étions habillés et par ordre de grandeur descendions dans la cuisine... Alors, chacun notre tour, nous nous mettions à genoux aux pieds du père en disant: "Papa, voulez-vous me donner votre bénédiction." La formule sainte et réconfortante tombait des lèvres paternelles: "Que le petit Jésus te bénisse, mon petit garçon, ma petite fille", et avec son pouce, il nous faisait une petite croix sur le front... On ne trouve ce cérémonial et cette formule dans aucun recueil liturgique. C'est dans la vie d'une famille et d'un peuple qu'ils sont nés et se conservent.

Quand le père, ému, avait répété quatre, cinq, six, sept fois la même bénédiction, on procédait à l'embrassade générale. Alors, oubli absolu des torts mutuels, des coups d'ongles ou des coups de langue de l'année écoulée. Les souhaits terminés, nous allions chez grand'père. La main tremblante du vieillard répétait le même geste sur le front de ses grands enfants, papa et maman.

Notre tuque à la main, nous étions les témoins émus de cette scène touchante...

Le Canadien de l'Ouest a-t-il conservé, avec sa foi et sa langue, cette pieuse pratique? Je l'espère! Je voudrais que, partout, dans le pauvre "shack" du nouvel arrivé, comme dans la maison plus riche du fermier à l'aise, descende sur les jeunes fronts la bénédiction du père. Et qu'ainsi, nous désignant, l'étranger puisse dire: "C'est le peuple où le père bénit ses enfants au matin du Jour de l'An."

Charles RENAUD.

Record de vitesse en aéroplane

Paris.—Sadi Lecointe, l'aviateur français, dans une épreuve officielle, a volé à une vitesse approximative de 305 kilomètres 225 mètres à l'heure (environ 189 milles 247 verges). Lecointe a pu atteindre à un moment jusqu'à une vitesse de 364 kilomètres à l'heure.

Convention générale de l'A.C.F.C.

Une convention générale de l'A.C.F.C. aura lieu à Prince-Albert, aux bureaux du *Patriote de l'Ouest*, le jeudi 22 janvier.

Cette convention est nécessitée par la préparation de la grande convention qui doit se tenir en juin. On y étudiera tout spécialement la possibilité de modifier la constitution actuelle de l'Association de façon à faire bénéficier ses membres d'avantages économiques.

Le mercredi 21 janvier, les membres de différents comités récemment nommés se réuniront afin de tracer le programme des trois journées de la convention générale du mois de juin.

Le Commission du blé a vendu les deux tiers de la récolte du Canada

Ottawa.—Deux tiers environ du surplus exportable de la récolte canadienne de blé a déjà été vendu et exporté par l'intermédiaire de la Commission du blé. Le total de cette récolte est estimé de 75 à 100 millions, la quantité qui reste entre les mains des fermiers n'étant pas connue exactement. Une bonne proportion de ce blé est dirigé sur les Etats-Unis, depuis la levée de l'embargo. Jusqu'au 30 novembre, un total de 48.379.315 minots, évalués à $110,183,165, ont été expédiés à l'extérieur. Les principaux acheteurs sont les pays suivants:

	Minots	Valeur
Angleterre	33,395,300	$77,188,248
Etats-Unis	4,688,987	9,311,154
France	3,073,916	6,936,715
Grèce	2,666,540	6,161,796
Belgique	1,730,374	4,092,018
Italie	1,119,200	2,462,023
Gibraltar	1,659,484	3,928,146
Roumanie	45,333	107,893

Les meuniers canadiens paieront le blé plus cher

Winnipeg.—La Commission canadienne du blé a décidé qu'à partir du 27 décembre, à minuit, le prix du blé "Manitoba" aux moulins canadiens serait élevé de $2.30 à $2.80 le minot, en magasin aux élévateurs de Fort William ou de Port Arthur. Les autres sortes de blé sont augmentées en proportions.

Un autre règlement de la Commission hausse le prix de gros maximum de la farine de blé de printemps, type officiel, de $10.90 à $13.15 le baril, en gare à Montréal.

A la convention des Fermiers-Unis de l'Ontario, M. J. A. Caron, ancien rédacteur du Droit, *a réclamé avec énergie pour ses compatriotes le droit d'être traités avec justice comme membres aînés de la grande famille canadienne, dans toutes les parties du Canada. Et même quand M. Caron parla en français il fut religieusement écouté et même applaudi. C'était un hommage d'amitié que la majorité voulait donner à la minorité de langue française: c'est, espérons-le, le commencement d'une ère de paix et d'harmonie.*

SIMPLES NOTES

Pour la première fois depuis la Confédération, le Jour de l'An va se passer sans qu'il y ait une liste de décorés canadiens. Le parlement n'a adopté aucune résolution contre l'ancien état de choses, mais son comité s'y est montré défavorable et le ministère a cru devoir respecter ce sentiment. L'innovation répondra sans doute au désir du grand nombre, mais il n'est pas dit qu'elle sera du goût de ceux qui s'estimaient sur le point de décrocher un titre ou un ruban quelconque.

* * *

Parmi les nouveaux députés élus à la Chambre française, le 16 novembre, figure un ancien Manitobain, M. Ronald Forissier. Avant la guerre, celui-ci cultivait une ferme, avec son frère Jean, à Pipestone, Man. Tous deux rentrèrent en France en 1914 pour rejoindre leur poste à l'armée et Jean fut tué au front. Ronald, candidat progressiste dans le département de la Loire, a été élu et siège aujourd'hui au Palais Bourbon.

* * *

Tous nos remerciements au Madawaska *d'Edmunston, N.B., pour son appréciation élogieuse du* Patriote *et surtout pour l'encouragement qu'il donne à la colonisation de l'Ouest. "Pas n'est besoin, écrit M. Léon du Lac dans ce journal, d'aller aux Etats-Unis pour trouver la richesse. Restons chez-nous. Nos richesses sont plus grandes que de l'autre côté de la ligne 45ème... L'Ouest canadien nous offre tous les avantages. La grande richesse de l'Ouest, contenue dans le sol riche et fertile, c'est l'agriculture. La Saskatchewan, province de six cent mille âmes, est une province essentiellement de cultivateurs. C'est là que nos Canadiens devraient se diriger plutôt que de l'autre côté de la Ligne 45ème."*

* * *

Nous venons de recevoir un exemplaire de l'Almanach de l'Action Sociale Catholique. *C'est un magnifique volume de 150 pages grand format, très artistique dans la variété des illustrations et des enluminures, offrant à chaque page des lectures variées, instructives et amusantes. Le titre d'almanach est vraiment trop modeste, et le prix de 50 sous est bien modique pour un album de famille de cette valeur. Nous recommandons à nos lecteurs de se le procurer en s'adressant à l'Action Catholique de Québec. Ils ne seront pas déçus.*

* * *

Le Saint Père daigne s'intéresser même aux journaux canadiens. Au témoignages de l'un de nos évêques, Sa Sainteté a particulièrement apprécié l'article intitulé "Hommage au cardinal Mercier" que publiait il y a quelque temps, le Devoir *sous la signature de M. Henri Bourassa. Le Saint Père, qui connaissait déjà du même publiciste "La pape arbitre de la paix" a pris plaisir à lire à haute voix la fin de cet article.*

* * *

Même aux Etats-Unis, Santa Claus est en baisse. M. Omer Héroux fait remarquer que les annonces des grands magasins Wanamaker, dans le New York Herald *du 19 décembre, portent pour en-tête, en français, ces mots:* Le sac du Père Noël. *Tant mieux!*

* * *

La fin du monde n'est pas arrivée, la vague de froid à 90 degrés non plus. Nous avons même joui d'une température de printemps pendant quelques jours, et l'on a entendu gronder le tonnerre à Prince-Albert trois jours après Noël. Puis ne voilà-t-il pas qu'un farceur de Lethbridge se permet de semer du blé! Où allons-nous et que vont devenir les prophètes de météréologie?... Pourvu que cela dure...

1920

A tous ses abonnés, lecteurs, collaborateurs, annonceurs, clients, bienfaiteurs ou amis,... à ses ennemis même, s'il en avait, le PATRIOTE DE L'OUEST souhaite une bonne, heureuse et sainte année.

Convention des Commissaires

Dans son dernier numéro, le *Patriote* a fait ressortir l'importance de nommer des délégués pour représenter les districts scolaires à la Convention des Commissaires d'école franco-canadiens, convention dont la date sera fixée en temps voulu.

Nous croyons utile de revenir sur ce sujet pour répondre à quelques questions qui nous ont été posées.

Nous pouvons affirmer tout d'abord que nous aurons très certainement une convention de nos commissaires d'école. Nous comptons sur la présence, à cette convention, de deux délégués par district, si possible.

L'année dernière, quelques abstentions se sont produites; elles furent très remarquées et elles ne doivent pas se renouveler.

C'est pour nous un devoir national de veiller à ce que nos districts soient représentés à cette convention, devoir d'autant plus facile à remplir qu'elle sera au moins aussi intéressante que celle tenue l'année dernière à Régina.

Notre association a absolument les mêmes droits que la "School Trustees Association", et chaque district a le pouvoir de payer les dépenses d'un délégué.

Tous les commissaires et secrétaires d'école franco-canadiens peuvent faire partie de l'Association. Mais il est nécessaire que la nomination des délégués soit faite à l'assemblée annuelle, et enregistrée dans les minutes.

Comme cette assemblée annuelle, dans tous les districts ruraux, a lieu dans le mois de janvier, nous insistons d'une façon toute spéciale pour que tous les bons patriotes s'y rendent et veillent à ce que ces délégués soient régulièrement élus.

Pour l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens
Raymond DENIS, secrétaire

Graves inondations en France

Strasbourg.—De grandes inondations se produisent partout en Alsace. La rivière Ille a débordé. La circulation est interrompue dans la vallée des Vosges.

Colmar.—La plaine entre le Rhin et le chemin de fer de Mulhouse à Schlestadt est une vaste nappe d'eau. Les habitants des nombreux villages de la vallée ont été chassés de leurs foyers. A Sainte-Croix, un certain nombre de maisons ont été emportées et plusieurs personnes ont été blessées.

Nancy.—Les dégâts causés par l'inondation sont estimés à plus de dix millions de francs. La plupart des usines de métallurgie et autres ont dû cesser leurs travaux; les communications par chemin de fer sont partiellement interrompues et de grandes portions de voie ferrée, au nord de la ville, ont été emportées par les eaux.

La France demande l'extradition du Kronprinz

Londres.—D'après un rapport non officiel d'une récente entrevue entre les fonctionnaires légistes anglais et Edouard Ignace, sous-secrétaire d'Etat français pour la justice militaire, Frédéric-Guillaume, l'ancien prince héritier, sera compris dans la liste des personnes dont la France demande l'extradition pour les juger. L'ex-kronprinz, dit-on, sera poursuivi pour délits criminels, y compris pillages et vols avec violence, commis en France.

Une liste complète les hommes dont l'extradition sera demandée a été dressée et l'on a décidé les mesures à prendre pour assurer leur livraison. Une ou deux questions encore pendantes seront soumises à Lloyd George et à Clemenceau quand ils se rencontreront à Paris, le mois prochain.

Clemenceau à la présidence de la République

Paris.—Le successeur du président Poincaré sera élu le 16 janvier. On croit que le cabinet Clemenceau démissionnera à la même date et que le premier ministre acceptera la présidence. Aussi parle-t-on très peu de cette élection qui semble ne devoir renfermer aucun élément de surprise.

Ce qui suscite un grand intérêt, au contraire, c'est la succession du Tigre. Alexandre Millerand semble avoir le plus de chance de la recueillir. Le nom de Viviani est aussi mentionné.

Paris.—Le Sénat français, tel que constitué par les élections qui auront lieu le 11 janvier, jugera Caillaux, ancien premier ministre de France, accusé d'intelligences avec l'ennemi pour la conclusion d'une paix désastreuse pour la France. Le procès de Caillaux commencera le 24 janvier.

Il n'y a que 70 sénateurs dont le mandat n'est pas terminé. Ce nombre n'a pas été jugé suffisant pour siéger en Haute-Cour.

Le Sénat sera convoqué le 23 janvier.

Pas de paix sans la reconnaissance de l'autorité divine

Rome.—En réponse aux cardinaux et aux officiers de la cours du Vatican qui lui présentaient leurs vœux à l'occasion de Noël, le pape Benoît XV a déclaré:

"La nécessité de la foi est démontrée par l'inanité des efforts de ceux qui ont vainement essayé de donner à l'humanité la paix et le bien-être en oubliant ou en ignorant Dieu. La paix ne peut être obtenue pour l'homme ni pour le genre humain si l'ordre ne règne en eux, et il n'y a pas d'ordre sans la reconnaissance de l'autorité de Dieu sur ses créatures.

"Aujourd'hui l'esprit d'indépendance a envahi tous les esprits et les conduit à la rebellion. Aujourd'hui l'on n'a pas honte de rechercher les amusements au milieu des afflictions et des douleurs des autres; il n'y a pas de limite à la dissipation des richesses et à l'épuisement de ses sources. Tout ceci montre que la civilisation moderne a tenté de se placer au-dessus de Dieu, passant de la liberté à l'intolérance, de l'intolérance à la division, de la division au conflit, du conflit à l'ostracisme de Dieu.

"Une vraie paix durable doit être basée sur des alliances justes entre les peuples. Les nations vaincues doivent être condamnées à souffrir d'inévitables punitions, mais non la destruction."

Lettres au "Patriote"

Nous avons reçu pour publication les deux lettres ci-dessous. Nous avons toujours publié les lettres ouvertes qui nous étaient adressées, du moment que ces lettres traitaient de questions d'intérêt public et qu'elles ne contenaient pas d'attaques personnelles. Nous ne faisons donc que suivre une habitude prise depuis longtemps et qui est de règle dans tous les journaux. Nous pouvons d'ailleurs assurer aux Chevaliers de Colomb, ou à leurs amis, que nous publierons avec un égal plaisir les lettres qu'ils voudraient bien nous faire parvenir du moment que ces lettres seront courtoises. Ce que nous devons chercher avant tout, c'est le bien des âmes. Il y a une foule de questions sur lesquelles il est du devoir de chacun de se renseigner et il est permis de se former une opinion sans rompre pour cela le lien de la charité qui doit unir tous les catholiques.

QUESTIONS COURTOISES

Meyronne, Sask. 20 déc. 1919

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire et de relire attentivement la lettre de M. F. X. ainsi que la réponse de votre rédacteur, M. Donatien Frémont. Vous dirai-je que plus j'étudie la question, plus je demande d'informations au sujet des "Chevaliers de Colomb", et plus je reste perplexe? Peut-être pourrait-on répondre à tous mes points d'interrogation par une simple négation motivée et je me tiendrais pour suffisamment renseigné. Car il ne s'agit pas, dans l'espèce, de savoir si "des centaines et des centaines de prêtres et d'évêques, y compris le Cardinal Mercier, sont membres de la société des Chevaliers de Colomb"; on a bien vu la Franc-Maçonnerie enrôler dans ses rangs des princes, des nobles et des ecclésiastiques, au moment même où elle proclamait qu'"un maçon est un homme craignant Dieu, fidèle à son prince", et au même moment décrétait la mort de Louis XVI, et travaillait à la destruction du catholicisme. Non, il s'agit de savoir si, oui ou non, les "Chevaliers de Colomb" forment une société secrète. M. Frémont, en parlant des sociétés secrètes, n'a fait aucune allusion, même indirecte, de l'aveu même de M. Chauvin, à cette société qui se dit catholique. Pourquoi donc M. Chauvin l'a-t-il crue visée? Pourquoi vient-il à la rescousse? Y aurait-il donc quelque anguille sous cape? Est-ce que le bât les blesserait quelque part?

Qu'est-ce donc qu'une société secrète? C'est une société qui cache son but. Est-ce que des hommes s'associent sans avoir un but? Non, évidemment. Admettons que ce but ne porte ombrage à personne; dès lors, inutile de le cacher, et dans ce cas, la société n'a pas la prétention d'être secrète. Mais si, au contraire, ce but peut froisser des intérêts, blesser des convictions, ou bien la société déclarera nettement son but, quoi qu'il arrive; ou bien, elle prendra des moyens pour que le public ignore ce but et s'en figure un différent de celui qu'elle a. Dans ce cas, nous sommes obligés de dire que cette société ainsi organisée est secrète. Peu importe que son existence soit connue du grand nombre, ou non; peu importe que les noms de ses membres soient catalogués dans un volume, ou non; peu importe qu'on connaisse, ou non, les lieux de leurs réunions, la date de leurs assemblées générales; peu importe même que les comptes rendus de leurs séances soient publiés, ou non. Une société a beau se cacher, elle finit toujours par être connue du public et de la police. Cependant, sans cacher son existence, tout en se manifestant au dehors, une société peut avoir un but caché, un secret qui sera d'autant mieux tenu que le tout petit nombre seulement de ses adhérents le connaîtront. Voilà bien, si je ne m'abuse, ce que l'on peut appeler une société secrète. Et, comme M. Frémont le fait remarquer, toute société de ce genre tombe sous la défense de l'Eglise.

Quel est donc *le but* des "Chevaliers de Colomb"? Un membre de cette société a-t-il *défense, par serment,* de le faire connaître à ceux qui n'en sont pas, aux profanes? Quels en sont *les statuts?* Là encore, y a-t-il *défense* par *serment* à un membre de les communiquer? Que se passe-t-il dans ces assemblées? Le serment des initiés leur empêche-t-il d'en rendre compte, je ne dis pas à n'importe qui, mais *à qui que ce soit?* En un mot, y a-t-il pacte secret, par serment, pour dérober "obstinément à la vigilance et aux interrogations des puissances légitimes" le but même de leur société?

Assurément ce n'est pas à nous, profanes, à répondre à ces questions. Peut-être même les malins pourraient-ils nous dire que cela ne nous regarde pas, puisque nous ne sommes pas au nombre des autorités constituées. Cependant, puisque l'on nous sollicite de temps en temps d'entrer dans la société des "Chevaliers de Colomb", (j'ai même été, il y a quelques années sur le point d'en faire partie); puisque l'on vient faire des recrues jusque dans nos paroisses, c'est bien le moins que nous soyons renseignés sur ce sujet.

J. BOIS, prêtre.
Curé de Meyronne, Sask.

DES CALOMNIES?

On me demande de divers côtés pourquoi je n'ai pas répondu à la lettre d'un Monsieur A., parue dans le *Patriote*, il y a déjà quelque temps, et qui prétendait être une réponse à une reproduction, faite par le *Patriote*, des articles de deux journaux de langue anglaise, l'un de l'Ontario et l'autre des Etats-Unis, articles relatant et appréciant à leur juste valeur, les félicitations réciproques que s'étaient adressées une section des Chevaliers de Colomb et une loge Maçonnique des Etats. Je vous avoue que la façon dont Monsieur A. répond à des faits positifs, et qu'il n'essaye d'ailleurs pas de contester, m'a paru si enfantine, que vraiment, je n'ai pas cru devoir perdre mon temps à y répondre.

Mais, voilà qu'on me fait observer que j'y suis traité de calomniateur. Et, de fait, je suis bien obligé de constater que Monsieur A. y traite de viles calomnies toutes les critiques présentes, passées et futures contre les actes des Chevaliers, qui ont paru, ou qui pourront paraître dans le *Patriote de l'Ouest*. Or, la vérité m'oblige à reconnaître que les plus fortes de ces attaques étaient signées de mon nom. Et, même, je crois bien que, depuis le déballage assez développé que je fis dans trois longs articles, au commencement de 1917, le journal ne s'est plus guère occupé des faits et gestes des Chevaliers, jusqu'à la récente relation du fraternel et réciproque grattage. Me voilà donc bien et dûment accusé, sinon convaincu, d'être un affreux calomniateur.

Mais, "*Not guilty*, Votre honneur". Je demande à être convaincu d'abord. Et, jusqu'ici, je vous avoue que je n'ai pas vu poindre la plus légère preuve pouvant amener ma conviction. Car, qu'est-ce que je déballais dans ces articles de 1917? C'était tout simplement une circulaire officielle de la direction suprême de la société, adressée à tous les Chevaliers, par le moyen du *Columbiad*, organe officiel de la Colomb-bu-terie. Donc, de deux choses l'une: ou ce que je prétendais être contenu dans ce numéro du *Columbiad*, y était réellement contenu: et alors, les calomniateurs, si calomniateurs il y avait, étaient tout simplement les chefs de la chevalerie eux-mêmes; ou bien, ça n'y était pas contenu, et c'était moi qui avais mal compris. Dans ce cas, sans attendre trois ans pour crier à la calomnie, les Chevaliers n'avaient qu'à répondre, et à montrer que je m'étais trompé. Je vous avoue que je m'attendais à quelque riposte de leur part: car j'ai de bonnes raisons pour croire que mes articles avaient été signalés aux autorités de la société. Mais non, silence absolu sur toute la ligne. Monsieur A., lui-même, quand on lui parlait de mes articles, répondait dédaigneusement: Ce "sauvage" ne connait rien, et il ne vaut pas la peine de s'occuper de ce qu'il écrit.

Le silence dédaigneux est parfois bien commode; mais, généralement, on ne le pratique que quand on n'a rien à répondre.

Et, maintenant, après trois ans de silence, voici Monsieur A., qui vient nous dire que tout cela, c'est des calomnies; mais, toujours sans essayer d'expliquer les étranges instructions données par son Comité Directeur. Je n'ai plus sous la main l'exemplaire du *Columbiad* dont je m'étais servi pour faire la critique. Je pourrai peut-être le retrouver; mais, en tout cas, Monsieur A., pourra facilement se le procurer, s'il ne l'a pas conservé: c'est le numéro d'octobre 1916: il pourra également se procurer la série de mes articles au *Patriote*. Par conséquent, s'il veut y répondre, mieux vaut tard que jamais.

Est-il vrai, oui ou non, que, dans ce numéro-programme:

1.—Toutes les religions sont présentées comme étant également dignes du respect, de la vénération et de l'estime des catholiques, sans que la plus légère distinction soit faite en faveur de la religion catholique, qui est mise absolument sur le même pied que le paganisme, le judaïsme, le boudhisme, etc.

2.—Qu'il y est dit que les Catholiques ne doivent pas voter pour un Catholique se présentant comme tel aux élections?

3.—Que, sous le nom de "sociabilité", il y est recommandé aux Catholiques de fréquenter la société non-catholique, non seulement lorsque cela est nécessaire, mais par principe, et sans indiquer le moins du monde les graves dangers que cette fréquentation fait courir à la foi des Catholiques, ni les précautions qu'il faudrait prendre pour éviter ces dangers?

4.—Que les persécutions dont ont été victimes, à différentes reprises, les Catholiques des Etats-Unis y sont mises à la charge de ceux-ci, parce que, suivant les directions des Papes, ils avaient commis la faute de combattre la Franc-Maçonnerie et le Socialisme (que tous les Papes ont condamnés, mais que les K. of C. trouvent dignes de toutes les sympathies)?

5.—Qu'il y est recommandé de *sympathiser,* non seulement avec les personnes, mais avec les doctrines des ennemis de l'Eglise; recommandation, dont le récent grattage réciproque avec les Francs-maçons semble une conséquence immédiate, et qui n'est pas d'ailleurs la première.

Je relevais encore bien d'autres choses, dans ces étranges directions spirituelles. Mais ce sont là les principales. Vous avouerez qu'elles sont assez graves, et qu'elles méritent d'être relevées. Si ce sont des calomnies, il faut qu'une société catholique, ou même de catholiques, ait un singulier mépris pour sa dignité et sa réputation, pour les laisser passer sans les réfuter.

Mais, pour les réfuter, il ne suffit évidemment pas de se servir de la célèbre et commode formule: "*Il n'est pas vrai que...*": ni de sortir une lettre du Pape, constatant que la société a rendu des services à l'Eglise. Dans les lettres de cette nature, le Pape remercie et félicite pour le bien qui a été accompli par un individu ou par une *société*; mais sans définir le moins du monde que la société ou l'individu en question n'a jamais fait rien de mal. Deux ans avant sa condamnation, le *Sillon* français recevait de Pie X des lettres à peu près semblables: et on a vu des auteurs, après avoir fait hommage de leur livre au Pape, en recevoir des lettres de remerciements, ce qui n'a pas empêché leur livre d'apparaître au catalogue de l'Index quelque temps après.

Cette lettre du Pape n'est donc point une réponse aux critiques que je faisais en 1917; pas plus qu'aux questions qui ont été posées dernièrement aux Chevaliers. Il faudrait tâcher de trouver autre chose... Ou bien, admettre tout simplement qu'ils ont fait erreur, et tâcher de se corriger. C'est encore ce qu'ils auraient de mieux à faire.

UN SAUVAGE.

Russell est condamné à deux ans de pénitencier

Winnipeg.—R. B. Russell, le chef gréviste, a été condamné à deux ans de pénitencier pour la part prise par lui aux désordres lors de la grève de l'été dernier. Lorsque le juge lui a demandé s'il avait quelque chose à dire pour sa défense, avant de prononcer son jugement, il a déclaré que la cour ne comprenait pas ses intentions et était incapable d'apprécier le mouvement ouvrier. Les amis de Russell ont fait une démonstration à l'issue du procès.

L'Alberta étudie le fonctionnement de la R. P.

Edmonton.—Le gouvernement a décidé de faire immédiatement une enquête sur le fonctionnement du système d'élection par la représentation proportionnelle et il a nommé John D. Hunt pour en prendre la direction. Celui-ci étudiera les manières dont le système a été appliqué dans les autres pays et le degré de succès qui a été atteint sous différentes conditions, en vue de son application éventuelle à la législation albertaine.

Le Sénateur Landry

Un patriote, un chrétien, un chef. — Sa mort est un deuil national. — L'une des plus nobles figures de notre histoire.

... pu qu'indiquer ... dans notre dernier ... la triste nouvelle de la ... du sénateur Landry, président de l'Association d'Education ... défenseur des minorités vient de disparaître ... dans le souvenir ... compatriotes. Il en... dans l'histoire ... prend place parmi ... grands hommes. Toute ... leçon de vaillance ... Ce fut un grand ... chrétien et un ... la race française ... connaît en lui l'un ... fils.

... d'un demi-siècle, ... Héroux, que le ... Landry est mêlé ... la vie publique, ... son temps, passionné ... travail, doué d'un beau ta... d'une facilité ora... de la moyenne, ... de combativité ... ne paraissait ca... l'homme qui vient ... laisse, dans plus ... une trace considé... Mais pour la génération ... pour la postérité aussi, ... Landry restera, avant ... dessus tout, le cham... de la minorité ontarienne, ... magnifique, où s'usè... forces du coura... mit en œuvre tou... et ses plus hau... l'éleva au-dessus ... de lui le chef na... la mémoire duquel ... aujourd'hui toute une ... Philippe Landry, ainsi que ... justement l'*Action ca*... cet exemple peu ... d'une vie qui fut une ... constante". Parti des ... où ne manquè... de s'affirmer avec une ... combativité, une gran... de caractère et le ... principes élevés, il finit ... bataille nationale qui ... débarrassé de toute ... secondaire ce qu'il ... meilleur en lui."

... d'étude, homme de ... d'action, il fut tout ce... toute sa vie, dit M. ... *Droit*.

... dominante du Sé... Landry fut certainement ... énergie. Quand ... donnée à un ... elle fut l'apanage ... on peut s'attendre à ... soit remplie et ... qui n'est plus l'a... dernier moment. On ... que c'est cette ... qui a prolon... d'un corps ... plus trouver la for... l'âme forte qui lui ... encore debout. ... fois que la ... des Communes ou le Sé... le théâtre d'un débat ... minorités catholi... de l'Ouest ou de ... lésés, M. Lan... en faveur de la ... de l'opprimé, quel que ... au pouvoir, quel que ...

... l'Association ...

... où tout autre ... à la retraite, ... Landry accepta de ... de l'Association ... d'Education ... moment même où ... une charge bien ... honneur.

"A ceux qui l'ont suivi de près ... l'accomplissement journa... devoirs de cette position, ... que le vieux lutteur re... une nouvelle jeunesse ... faire face aux situations ... les unes que les au... une solution aux ... les plus compliqués.

"Il a su se dévouer avec tant de ... se donner avec ... diriger avec tant ... que les enfants de ... l'ont spontanément pro... "grand-père" et jamais ... plus mérité par l'affec... la sollicitude qu'il a dé... leur cause.

"... sans peur, et c'est ... qu'il a vu approcher la ... dans la miséri... il a voulu que sa vie, ... se terminât par ... du chrétien devant ... Dieu. Il a voulu ... sa signature au ... page de sa vie. ... l'un chrétien ... a toujours placé les principes au-dessus des questions de parti ou des intérêts personnels et sa mort a été le digne couronnement d'une telle vie.

"Les quelques années qu'il a consacrées uniquement à la cause ontarienne l'ont fait apprécier à sa valeur et la douleur de tous les Canadiens-français de l'Ontario est d'autant plus grande que la perte est plus irréparable.

"Ce n'est pas seulement le père qui descend dans la tombe, c'est aussi le chef, le chef vénéré et aimé, le chef sage et prudent, le chef énergique et sans peur. C'est donc un deuil national pour nous!"

"La qualité maîtresse de l'honorable M. Landry, dit son compagnon de luttes, l'hon. sénateur Belcourt, fut de savoir tenir. Quelle preuve de virilité et de ténacité admirable il donna au dernier congrès de l'Association d'Education dont il était depuis plusieurs années le président! Très souffrant et déjà affaibli par la maladie qui vient de le terrasser, durant trois jours, de neuf heures du matin, jusqu'à minuit, il reste au poste, conduisant les délibérations du congrès avec cette verve, cet entrain, cette ténacité qu'il déploya pendant toute sa vie et jamais plus que dans son rôle, le défenseur de ses compatriotes. Jusqu'à son agonie il manifesta sans cesse le même intérêt à la cause à laquelle il s'était donné tout entier. Ses derniers mots furent pour exprimer l'espérance et la conviction, toujours conservée par lui, que la victoire couronnerait la lutte à laquelle il avait pris une si large part."

"Dans les dernières années de sa vie toujours militante, le sénateur Landry avait, dit le *Soleil*, abandonné volontairement l'arène politique pour se consacrer tout entier au combat en faveur de la minorité ontarienne.

"Président du Sénat, il n'hésita pas, pour prendre la direction de la lutte, à abandonner cette dignité enviée, se séparant ainsi, par un coup d'éclat justement admiré, de ses anciens amis politiques.

"Il fit mieux et nous devons à sa mémoire ce témoignage personnel d'un geste resté ignoré: il n'hésita pas, lui l'adversaire souvent farouche, à faire appel à notre coopération pour l'aider dans cette lutte; nous nous honorons de ce témoignage de confiance rendu ainsi spontanément à la sincérité et à la loyauté de nos convictions."

Ses derniers moments

Une circulaire de l'Association de l'Education raconte les derniers moments de l'illustre malade:

"Il a gardé sa parfaite connaissance jusqu'à la fin. "Il vit dans le recueillement, animé des sentiments chrétiens les plus admirables", nous écrivait un prêtre qui fut tous les jours à son chevet. "Rien ne lui cause une joie aussi vive comme de prier. La prière jaillit spontanément de son cœur". Celle qui revenait le plus souvent sur ses lèvres et qu'il faisait avec une simplicité d'enfant était une ardente supplication à Dieu "d'augmenter sa foi et de le pardonner". Il multipliait également avec des accents d'humilité profonde des actes de résignation et de soumission à la sainte volonté de Dieu.

"Trait révélateur de ses convictions religieuses et couronnement d'une vie profondément catholique, il a expiré en protestant de sa foi. Ses derniers mots furent: "Je crois".

"Ainsi s'achève au milieu de regrets et de la sympathie générale l'une des plus remarquables personnalités de notre race. des hommes les plus universellement aimés et vénérés et dont nos compatriotes de l'Ontario surtout garderont les plus vivants souvenirs.

"L'homme que la mort vient de coucher au tombeau fut le plus intrépide et le plus ferme défenseur de nos droits. L'Eglise perd en lui un fils respectueux et soumis, un militant de haute valeur.

"Homme de pensée et d'action, d'une foi et d'un patriotisme droits et sincères, il porta dans sa vie une inflexible fermeté et un

(A suivre en 4ème page)

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

VISCOUNT, Sask.

Nous avons eu une splendide fête de Noël. Jamais l'église de Viscount n'a vu une pareille foule s'approcher de la sainte table: plus de 250 personnes! Aussi M. le curé, malgré la fatigue des confessions, était bien content de ses ouailles... ce qui n'arrive pas toujours. L'église était ornée de décorations nouvelles, dues à la ... de MM. Cyr. Orégon et Cie, ainsi qu'au travail infatigable de notre sacristine, Mlle Hudon, et des dames et demoiselles Babin. Notre ... de chant fit merveille sous la direction de M. Serre et de Mme Cyr. Nous adressons à tous nos plus sincères félicitations.

Vive la verte Erin et son grand saint Patrice! C'est sous leurs auspices que s'est fondée à Viscount une *Association catholique de jeunes gens*. Tout s'est fait bien en règle avec l'autorisation de M. le curé. La première réunion a eu lieu dimanche ... décembre, à 8 heures, dans la salle de M. Cyr. Une vingtaine de jeunes se sont inscrits parmi lesquels se trouvaient trois jeunes employés de la banque: MM. Star, Bou... et McAvoy.

Le comité suivant fut nommé: président d'honneur, M. le curé Nicolet. Président effectif, M. Patrice Oregon; ... Mlle Ida Babin.

Le but de la nouvelle société est de travailler à l'avancement moral et ... de la paroisse. Tous les membres payèrent leur côtisation séance tenante, ce qui fournit immédiatement la somme de 25 piastres.

M. le curé félicita vivement les jeunes gens de leur courageuse initiative et c'est au milieu de l'enthousiasme général que l'on décida une réunion mensuelle de l'association. Nous sommes en droit, vu le bon esprit des fondateurs et des organisateurs, d'espérer les meilleurs résultats de cette nouvelle forme d'action sociale catholique dans la paroisse de Viscount.

—Le jour de Noël a eu lieu la nomination d'un nouveau syndic d'église en remplacement de M. Omer Daoust. M. Jack Coggins, qui possède l'estime et la sympathie de tous, a été élu par acclamation.

—Notre école consolidée est fermée jusqu'au mois de février. Certains pauvres enfants, qui devaient faire 8 *milles* en voiture et qui partaient avant le jour pour ne rentrer que très tard, dans la nuit, sont heureux de pouvoir se trouver dans leur famille au moins pour un mois. Hélas! il y a bien d'autres inconvénients à cette fameuse école et même nos concitoyens protestants commencent à regretter leur fol enthousiasme du printemps passé. Que seront les taxes de l'automne 1920 et quel sera le bénéfice moral de ces interminables voyages en voiture? Quant aux catholiques, ils déplorent l'aveuglement de ceux qui les ont empêchés d'avoir leur "école séparée". Beaucoup disent: "C'est trop tard... Il fallait écouter notre curé au mois de mars 1919. Maintenant, c'est fini!"

Mais, est-ce vraiment trop tard? Il nous semble, au contraire, qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. Nous avons des droits que la loi nous donne; pourquoi ne pas nous en servir?

N'est-il pas vrai que si c'étaient les *protestants* qui fussent en *minorité* à Viscount au lieu des catholiques, il y a longtemps qu'ils auraient leur "école séparée protestante". On a vu ce qui s'est passé à Duck Lake, par exemple. Pourquoi donc avons-nous si peu de courage?

—M. Dumont, de Végreville, est en séjour parmi nous pour quelques semaines. Ses concitoyens de l'Alberta, durement éprouvés par deux années de disette, l'ont envoyé acheter du fourrage dans la Saskatchewan.

—Mlles Augustine et Alice Hudon sont parties pour aller fêter la nouvelle année dans leur famille, à Arborfield.

—On nous dit que notre dévoué curé se prépare pour faire prochainement un voyage en Europe. Nos meilleurs voeux l'accompagnent et nous lui souhaitons un heureux et prompt retour.

TISDALE, Sask.

Nous avons eu le privilège d'avoir pour la première fois la messe de Noël célébrée chez nous par notre missionnaire, le Rév. Père Danis. Les chants en latin, en français, en anglais ont été très bien exécutés. Toute la population s'était rendue en foule à notre jolie petite chapelle.

MARCELIN, Sask.

Mardi prochain, à l'occasion de la fête des Rois, grande soirée paroissiale avec toutes les attractions habituelles, partie de cartes, chant, musique ... La soirée commencera à 8 h. ½ précises: ouverture des portes à 8 h. Nos amis des paroisses voisines sont cordialement invités à venir se joindre à nous pour la circonstance.

Le Sénateur Landry

(Suite de la 3ème page)

noble intransigeance dans tout ce qui touchait aux droits de notre race et de notre sainte religion.

"Nous avons des droits, disait-il, dans un manifeste aux Canadiens français quelque temps après avoir accepté la présidence de l'Association. "Nous avons des droits et nous ne souffrirons pas qu'ils soient violés."

"Il ne le souffrit jamais! Chaque nouvel assaut contre nous l'a trouvé sur la brèche. C'est pour "se consacrer entièrement libre de toute entrave à la défense de cette noble cause" qu'il donnait sa démission de la présidence du Sénat le 22 mai 1916, déclarant qu'il lui faisait plaisir de sacrifier à son triomphe les quelques années qu'il lui restait à vivre. (Lettre de démission).

"Ce qui étonne davantage c'est qu'il ait persisté à porter jusqu'au bord de la tombe ce désir de faire triompher nos justes revendications. Tous les nouvelles des "siens" de l'Ontario que nous nous faisions un devoir de lui faire tenir chaque semaine étaient accueillies avec un extrême plaisir. "Si je puis vous être utile de quelque façon, je suis encore tout entier à votre disposition", déclarait-il à peine deux semaines avant sa mort à un membre de l'Association qui lui faisait part de nos espérances d'obtenir un règlement équitable de nos difficultés.

"Ce haut patriotisme et la fière attitude qu'il lui a dictée dans la défense des droits des minorités et du pacte fédéral ont été couronnés par une approbation solennelle tombée des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ dans la remarquable Encyclique "*Litteris Apostolicis*" qui proclame les droits des parents canadiens-français en geront bons et convenables, tous principes que le regretté président de l'Association n'a pas cessé de proclamer et de défendre.
matière d'éducation, leur droit à l'enseignement de leur langue dans leurs écoles et celui de réclamer ce qui leur est dû en cette matière par les moyens qu'ils jugent.

"Catholique sincère et militant, patriote intrépide et ferme, toute la vie du regretté défunt est pour ses compatriotes et surtout pour les jeunes une leçon de volonté et d'énergie. Elle inspire le désir de bien remplir sa carrière, de faire fructifier dans leur plénitude les dons reçus du ciel, l'esprit d'abnégation et de sacrifice devant le devoir, le sens du patriotisme, l'amour de la lutte, le culte de la supériorité dans tous les domaines, religieux et moral autant qu'intellectuel.

Les funérailles

Les funérailles ont été célébrées avec grande solennité à la basilique de Québec. Son Eminence le cardinal Bégin a chanté le service. Des centaines d'enfants des écoles de la ville marchaient en tête du cortège, symbolisant la cause à laquelle le sénateur Landry a consacré les dernières années de sa vie: assurer aux petits enfants des écoles de l'Ontario, l'enseignement de leur langue maternelle. Les églises canadiennes de la capitale et les différentes associations nationales ont aussi fait célébrer des services pour le repos de son âme.

A la basilique de Québec, l'oraison funèbre a été prononcée par S. G. Mgr Latulipe, évêque d'Haileybury. L'orateur a établi un saisissant parallèle, tiré des livres saints, entre la situation du peuple de Dieu sous la persécution d'Antiochus et la minorité française de l'Ontario dont le sénateur Landry fut le chef, toujours intrépide et dévoué.

"Il est mort, s'écrie l'orateur sacré, et la mort ne l'a pas surpris. Il l'a vue venir de loin. Pendant des mois, elle a projeté sur lui ses pénétrantes clartés et dans cette lumière qui éclaire la conscience, dissipe les illusions, replace toute chose à son angle véritable, il n'a rien rétracté. Que dis-je? il a continué de prendre part à la lutte, de la diriger même, dans la mesure de ses forces.

"Il est mort en présence de Dieu, confiant d'avoir combattu jusqu'à la fin les bons combats ceux de l'Eglise et de son pays.".

Mgr Forbes évêque de Joliette, qui est de retour de Rome dit que les récentes élections françaises ont apporté des consolations au Saint Siège.

EN FAMILLE

La jeune Année

ELLE surgit des ombres du temps, énigmatique et mystérieuse, comme le petit être qui apparaît soudain à la surface de la vie... Autour de son éblouissant berceau ouaté de neige, paré de givre, on se rassemble, on formule et l'on échange des souhaits — le plus souvent illusoires et vains, hélas! nul des pauvres humains que nous sommes n'ayant hérité de la baguette magique des fées de jadis. On se réjouit où l'on s'attriste, selon que l'expérience du passé, un tempérament morose ou une heureuse disposition permettent de [illegible] de confiance, au début de l'an neuf comme à un lever de rideau sur une aube radieuse, ou font plutôt entrevoir, à l'horizon, tout [illegible] d'épreuves et de mécomptes.

Nouvelle année, que nous apportes-tu?... Que seras-tu?... La question que l'on s'agite au fond de tous les cœurs, et tous les yeux [illegible], d'un même regard avide, fouillent l'avenir...

L'année nouvelle sera ce que Dieu voudra. Elle sera ce que [illegible] par notre volonté, la ferons. Elle sera surtout un champ [illegible] labourerons, en joies ou en peines, la moisson de bon blé ou [illegible] nous avons semée dans le passé, un champ où nous ensemencerons à nouveau pour les années futures.

Mais quelle que soit son escorte d'heures fleuries ou d'heures [illegible] ou de larmes, l'année qui commence ne sera semblable à aucune autre. Les années, filles du temps, pas plus que les âmes, [illegible] ne se ressemblent. Chacune a sa physionomie propre, [illegible] est investie d'une mission particulière et providentielle.

Vous vous plaignez, las et soupirant, que votre vie n'est tissée que [illegible] de jours uniformes et d'années à la figure toujours [illegible] Regardez en votre âme. N'est-elle pas meilleure ou pire [illegible], plus rayonnante et résignée ou plus révoltée et plus [illegible] Voyez-la, active et frémissante, qui évolue sans cesse, ou [illegible] pour descendre... Et comme c'est d'elle, en définitive, l'impression intime que les événements extérieurs font en [illegible] plus que par ces événements eux-mêmes, que nos jours [illegible] leur couleur et que le devoir quotidien s'assombrit ou s'é[illegible] pas de vivre davantage la vie de son âme, pour [illegible] les aspects de la morne existence et en colorer les om[illegible]

[illegible] année, que seras-tu?... On te chérit, on te redoute... [illegible] aurore, pourtant, comme devant la jeune vie qui s'en[illegible] un sentiment suprême nous domine... et le rêve, près de toi, [illegible] un moment, anxieux, que pour s'élancer d'un plus triomphant [illegible] sur les routes de l'infini, aux souffles d'idéales espérances.

ANNETTE SAINT-AMANT.

La flute du roi Balthasar

Les trois rois mages, Balthazar, Melchior et Gaspard, portant l'encens [illegible], étaient partis à la [illegible] de l'Enfant-Jésus; mais comme ils ne connaissaient pas [illegible] chemin de Bethléem, ils s'étaient égarés en route, et, après [illegible] une forêt profonde, [illegible] à la nuit tombante [illegible] du pays de Languedoc. Ils étaient las, ils avaient les bras coupés à force de porter les vases contenant les parfums [illegible] fils de Marie, et, de plus, ils mouraient de faim et de soif. Ils frappèrent donc à la porte de la première maison du [illegible] demander l'hospitalité.

[illegible] ou plutôt cette [illegible] presque à la lisière [illegible] appartenait à un bûcheron nommé Denis Fleuriot, qui [illegible] fort chichement avec sa femme et ses quatre marmots. [illegible] en torchis, avec une toiture de terre et de mousse, à travers laquelle l'eau filtrait les jours de grande pluie.

Les trois rois, vannés de fatigue, [illegible] à la porte, et quand le bûcheron l'eut ouverte, [illegible] qu'on voulût bien leur donner à souper et à coucher.

—Hélas! braves gens, répondit Fleuriot, je n'ai qu'un lit pour moi et un grabat pour mes enfants et, quant au souper, nous ne pouvons vous offrir que des pommes de terre cuites à l'eau et du pain de seigle. Néanmoins, [illegible] si vous n'êtes pas trop difficiles, on tâchera de vous arranger.

Ils entrèrent donc. On leur servit des pommes de terre qu'ils dévorèrent de grand appétit, et le bûcheron et sa femme leur cédèrent leur lit, où ils dormirent à poings fermés, sauf Gaspard, qui [illegible] et qui se trouvait [illegible] entre le gros Balthazar et le [illegible] Melchior.

Le lendemain matin, avant de [illegible] en route, Balthazar, qui était le plus généreux des trois, dit à Fleuriot.

[illegible] vous donner quelque chose pour vous remercier de [illegible]

[illegible] l'avons offerte de [illegible] nous ne nous attendons [illegible] braves gens! répondit le bûcheron, en tendant la [illegible]

[illegible] d'argent, reprit Balthazar, mais je veux vous laisser un souvenir qui vaudra mieux.

Il fouilla dans sa poche et en tira une petite flûte d'Orient qu'il présenta à Fleuriot, et, tandis que celui-ci, un peu déçu, faisait la grimace, il continua:

—Si vous formez un souhait en jouant un air sur cette flûte, il sera immédiatement exaucé. Prenez, n'en abusez pas, et ne refusez jamais l'aumône, ni l'hospitalité, aux pauvres gens.

Quand les trois rois eurent disparu au tournant du chemin, Denis Fleuriot dit à sa femme, en soupesant dédaigneusement la petite flûte dans sa main:

—Ils auraient pu nous faire un cadeau moins bête que ce flageolet: néanmoins, je vais tout de même essayer de flûter pour voir s'ils ne se sont pas moqués de nous.

Alors il s'écria:

—Je voudrais avoir pour notre déjeuner du pain blanc, un pâté de venaison et une bonne bouteille de vin!

Puis il joua sur la petite flûte un air du pays, et tout d'un coup à son grand ébahissement, il vit sur la table couverte d'une fine nappe blanche, le pain, le vin et le pâté demandés.

Dès qu'il fut certain du pouvoir de sa flûte, il ne s'en tint pas là, comme bien vous pensez, et il demanda tout ce qui lui passa par la tête. Il flûtait du matin au soir. Il eut des habits neufs pour sa femme et ses enfants, de l'argent de poche, une table abondamment servie, et, comme il lui suffisait de souhaiter une chose pour l'avoir aussitôt, il devint en peu de temps un des richards du canton. Alors à la place de la hutte à demi effondrée, il fit construire un superbe château qu'il remplit de meubles précieux et de tapisseries, et le jour où la construction et l'ameublement furent achevés, il donna une grande fête pour inaugurer sa nouvelle demeure.

Autour d'une table richement servie, étincelante d'argenterie et de lumière, il avait réuni tous les gros bonnets de l'endroit. Lui-même se tenait au haut bout avec sa femme, parée comme une châsse, tandis que des musiciens, installés dans une galerie supérieure, régalaient les convives de leurs joyeux airs. Afin que le festin ne fût pas troublé, il avait ordonné à ses gens de ne laisser sous aucun prétexte les fâcheux et les mendiants entrer dans la cour, et même il avait préposé à la porte deux grands diables de valets, armés de bâtons, qui avaient pour consigne d'écarter tous les loqueteux et porteurs de besace des environs.

* *
*

Or, ce soir-là, les trois mages, ayant déposé leurs présents au pied de l'Enfant Jésus, revenaient de Bethléem. En traversant la forêt, ils reconnurent le village où ils avaient couché, virent le château tout illuminé, et Gaspard dit en goguenardant à Balthazar:

—Je serais curieux de voir si notre homme n'a pas mésusé de ta petite flûte et si, depuis qu'il est riche, il a tenu sa promesse d'être doux envers le pauvre monde.

—Voyons, répondit laconiquement Balthazar.

Ils s'accoutrèrent en mendiants, changèrent leurs belles robes contre des haillons et se présentèrent à la porte du château en demandant l'hospitalité pour la nuit; mais on les reçut fort mal, et comme ils insistaient, menant grand bruit, Fleuriot mit la tête à la fenêtre et, apercevant des mendiants, commanda qu'on lâchât les chiens à leurs trousses, de sorte qu'ils détalèrent au plus vite, non sans avoir les jambes endommagées.

—Je m'en étais douté! maugréa le sceptique Gaspard, qui avait été mordu au mollet.

C'est bon, répliqua le géant Melchior, il ne l'emportera pas en paradis!... Il saura ce que pèse la rancune des rois mages!

Cependant, les convives continuaient à banqueter joyeusement. On était arrivé au dessert, et Fleuriot, un couteau à la main, était en train de découper une colossale brioche, quand on entendit dans la cour des grelots d'une chaise de poste traînée par quatre chevaux fringants, caparaçonnés d'or. Fleuriot mit de nouveau le nez à la fenêtre et, voyant qu'il lui arrivait encore de nobles invités, ordonna qu'on les fit monter en tout hâte. Lui-même vint, avec un flambeau, les recevoir à la porte de la salle. Alors, on vit entrer les trois rois mages en pompeux appareil, couronne en tête, vêtus de pourpre et de pierreries. Fleuriot, qui avait reconnu ses anciens hôtes, fit bonne contenance, et, avec force salutations, les pria de prendre place à table.

—Merci, dit Balthazar sèchement, nous ne mangeons pas chez un homme qui reçoit si mal les pauvres gens.

—Je vous fais compliment de la façon dont vous tenez vos promesses! cria Melchior de sa grosse voix.

—Ah! tu lâches tes chiens sur les mendiants! ajouta Gaspard en se tâtant la jambe; attends, je vais te jouer un air que tu ne connais pas encore!

Et, tirant de sa poche une petite flûte pareille à celle qu'on avait donnée à Fleuriot, il la fit résonner terriblement. En un clin d'œil, la table, les convives, le château s'évanouirent, et le bûcheron se retrouva seul et loqueteux, sur la lisière du bois, devant sa hutte en ruine, avec sa femme et ses enfants en haillons.

—Heureusement, il me reste ma flûte! songea-t-il.

Mais il eut beau fouiller ses poches percées, le talisman avait disparu avec les rois mages.

* *
*

Et c'est depuis ce temps qu'on a coutume, lorsqu'on coupe le gâteau des Rois, de mettre soigneusement de côté la part des pauvres.

ANDRÉ THEURIET.

PETITS CONSEILS

LAVAGE DES MOUCHOIRS EN DENTELLES

On obtient des mouchoirs très blancs, en les mettant dans de l'eau chaude, à laquelle on a ajouté quelques gouttes d'ammoniaque, et en employant du savon de Castille. Ne les repassez pas; étendez-les sur une plaque de marbre ou sur une vitre en ayant soin de bien étirer la dentelle. Lorsqu'ils ne sont pas encore tout à fait secs, passez un fer à repasser froid.

—Le pétrole enlève les taches sur tous les meubles et les boiseries vernis.

RECETTES

Coeur de boeuf farci

1 cœur de bœuf, 2 tasses de miettes de pain, 1 oignon haché, 3 oignons de moyenne grosseur, une demi-tasse d'eau, sel et poivre au goût, 3 carottes de moyenne grosseur.

Lavez bien le cœur à l'intérieur et à l'extérieur. Enlevez les veines et les artères. Préparez une farce avec les miettes de pain, l'oignon haché, l'eau chaude, et assaisonnez de sel et de poivre. Farcissez le cœur et refermez l'ouverture. Saupoudrez le cœur de sel et de poivre, et faites brunir dans de la graisse.

Recouvrez d'eau et laissez mijoter pendant environ trois heures. Lorsque le cœur est presque cuit, ajoutez les oignons et les carottes coupés en tranches, et faites cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Retirez le cœur de la sauce, saupoudrez de farine et faites brunir dans le fourneau. Epaississez la sauce dans laquelle le cœur a été cuit. On peut ajouter aux oignons et aux carottes, du céleri, du persil, du navet, deux clous de girofle et un quart de cuillerée à thé de piment.

EVANGILE

Le jour de l'Epiphanie

S. Mathieu, II.

JESUS étant né à Bethléem, ville de Juda, aux jours du roi Hérode, des Mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, et demandèrent: Où est le roi des Juifs qui vient de naître? Car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus pour l'adorer. A cette nouvelle, le roi Hérode se troubla, et toute la ville de Jérusalem avec lui. Et ayant rassemblé tous les princes d'Israël, alors Hérode prit les Mages en particulier, s'enquit d'eux avec soin du temps auquel l'étoile leur était apparue, et, les envoyant à Bethléem, il leur dit: Allez-y, informez-vous exactement de cet enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que moi-même j'aille aussi l'adorer. Après avoir entendu ces paroles du roi, ils partirent: et en même temps l'étoile qu'ils avaient vue en Orient, se montrant de nouveau, allait devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta. Lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent transportés d'une grande joie, et étant entrés dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et, se prosternant (*on fléchit le genou*), ils l'adorèrent. Puis, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe; et ayant reçu en songe un ordre du Ciel de ne point aller retrouver Hérode, ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin.

Pensée de la semaine

Travailler, trimer, peiner, lutter pour la vie est pénible souvent, héroïque quelquefois, nécessaire pour plusieurs, noble pour tous et beau toujours. Plus beau, quand la peine et le labeur sont joyeusement acceptés et s'illuminent des sourires de la gaîté.

Louis Lalande, S.J.

Le Coin des Enfants

L'enfant Jésus

Salut, petit Jésus endormi dans la crèche,
Né pour souffrir,
Qui n'avez dans l'hiver qu'un peu de paille sèche
Pous vous couvrir!
Salut, petit Jésus, tout petit, tout aimable,
Aux yeux si doux,
Souriant aux bergers à genoux dans l'étable
Autour de vous.
Salut, petit Jésus enveloppé de langes,
Enfant si beau,
Adoré par les rois et servi par les anges
Dans le berceau.
Salut, petit Jésus, dans les bras d'une Mère
Silencieux,
Enfant dominateur qui lancez le tonnerre
Du haut des cieux.
Salut, petit Jésus, mon âme vous adore,
Roi triomphant!
Mais vous me paraissez bien plus aimable encore
Petit enfant!

Le soleil

Quel est l'agent le plus utile de la nature?

L'agent le plus utile de la nature est le soleil.

Pourquoi?

Parce qu'il est la source de la lumière et de la chaleur, qui sont les conditions indispensables de la vie.

Quelle est l'utilité du soleil dans la nature?

Le soleil, par sa lumière, produit le retour du jour, et, par sa chaleur, la succession régulière des saisons.

Quelle est l'utilité du soleil pour les végétaux?

Le soleil fait germer les semences dans la terre, en collaboration avec l'eau; il colore la tige et les feuilles des plantes, il fait épanouir les fleurs et mûrir les fruits.

Quelle est l'utilité du soleil pour les animaux?

La lumière du soleil permet aux animaux de se servir de leurs yeux pour connaître toutes les choses et tous les êtres dont ils peuvent avoir besoin.

Quelle est l'utilité du soleil pour l'homme?

En éclairant l'homme, le soleil lui permet de voir et de connaître tous les objets et les êtres de la nature; en lui fournissant la chaleur, il met à sa disposition le plus précieux auxiliaire des agents de production.

Qu'arrive-t-il quand le soleil disparaît?

Quand le soleil disparaît, la nuit succède au jour. S'il disparaissait complètement, il n'y aurait plus de vie possible. On peut s'en faire une idée par ce qui se passe en hiver, quand les rayons du soleil ne nous arrivent plus qu'obliquement: le froid succède à la chaleur, la végétation s'arrête, les membres s'engourdissent; pour ne pas mourir, il faut suppléer à la diminution de la chaleur du soleil par le feu.

Origine du Colin Maillard

Au moyen âge, il y avait aux environs de Liège, district placé sous la suzeraineté de la France, un guerrier du nom de Jean Colin. On y ajouta le qualificatif de "Maillard", parce que, dans les combats, il s'armait volontiers d'un maillet qu'il savait manier vigoureusement. Les expoits de Jean Colin lui valurent d'être fait chevalier par le pieux roi Robert, à la veille de l'an 1000.

Dans une bataille livrée à un certain comte de Louvain, Maillard eut les deux yeux crevés par un coup de lance ennemi. Mais, doué d'une bravoure remarquable, le fameux combattant ne prétendit pas s'arrêter. Se faisant guider par ses écuyers, il continua à se battre, tant que dura l'action et jusqu'à ce qu'on pût le ramener vainqueur.

C'est à la suite de cet événement et comme pour en perpétuer la mémoire que nos aïeux inventèrent, dit-on, le jeu fameux qui nous amuse encore, sous le nom de colin maillard.

La réponse du paysan

Un brave paysan normand, qui venait à Paris pour la première fois, s'arrêta pour examiner le Palais de Justice; ce jour là, il y avait un procès fameux et, dans la cour, allaient et venaient une foule de jeunes avocats et d'étudiants en droit. Le villageois, s'adressant poliment à l'un d'eux, lui demanda quel était ce monument: "C'est un moulin", répondit le jeune homme pour s'amuser aux dépens du Normand; tous les camarades éclatèrent de rire: "Ah! fit le paysan, sans se déconcerter, c'est pour cela qu'il y a tant d'ânes devant la porte!.."

Mort du R. P. Portelance, fondateur de la paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg

Le R. P. Portelance O. M. I., [illegible] fondateur de la paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg est décédé le 21 décembre au noviciat des Oblats à Lachine, près Montréal.

Il mourut relativement jeune. Cinquante-cinq ans à peine. Sa robuste carrière et son énergie semblaient lui promettre de longues années de vie. Mais un mal [illegible] le minait lentement, mais sûrement, depuis plusieurs années. Ceux-là seuls qui vécurent dans son intimité savent de [illegible] prodigieux vouloir il combattit son mal et que ce n'est que par [illegible] d'énergie qu'il demeura [illegible] poste. Tous les soins de la [illegible] médicale furent vains. [illegible] octobre 1916, il dut quitter [illegible] Sacré-Cœur de Winnipeg, son [illegible] prédilection, et se retirer [illegible] de la famille des Oblats pour y terminer ses jours douloureux.

[illegible] et patriote, ces deux [illegible] résument toute la vie de ce [illegible] tombé sur la brèche.

[illegible] il le fut de toute son âme et de tout son cœur. Sa vie sacerdotale fut digne, féconde et [illegible], quoique courte.

[illegible], il le fut jusqu'aux [illegible]. Son œuvre au Sacré-Cœur de Winnipeg en témoigne [illegible] et en témoignera longtemps après que ce bon ouvrier [illegible] disparu.

[illegible] une paroisse canadienne-française en plein Winnipeg n'était pas une mince tâche. Il fallait non seulement grouper les paroissiens, bâtir une église, un presbytère, mais il fallait aussi, pour que l'œuvre fût viable et durât, y ajouter une *école française et catholique.* L'école formerait la jeune génération donnerait [illegible] paroissiens de demain. Le R. P. Portelance O.M.I., en eut la claire intuition dès le début. Aussi consacra-t-il toute son énergie à l'œuvre de l'école. Il y mit tout son cœur, toute son âme: il lui donna le meilleur de sa vie, disons même toute sa vie et ce ne sera que rendre justice à sa mémoire.

L'Eglise lui doit une belle paroisse; notre race lui doit la conservation du rameau français dans Winnipeg. Il a uni dans un même culte et sa foi et sa patrie. *L'une et l'autre* il a servi fidèlement, jalousement, de tout son talent, de tout son cœur.

Il a droit que son souvenir demeure impérissable chez ses anciens paroissiens. S'ils venaient à l'oublier, ses œuvres le leur rappelleraient.

o

Au cours de l'année 1919, 154 nouvelles écoles ont été ouvertes en Saskatchewan, ce qui porte le total des écoles de la province à 4,280.



ADRIEN LIBOIRON, Administrateur — 2ème Année.
PONTEIX, Sask., MERCREDI 31 DECEMBRE 1919. No.51

FETES DU DIMANCHE 4 JANVIER

Saint-Rigobert. — Appartenait à une riche et noble famille: il renonça à la vie mondaine pour prendre l'habit religieux. Elu évêque de Reims, il fut dépouillé de son titre et de sa charge par Charles Martel. Il mourut à Soissons en 743.

Sainte Néophyte. — Nièce du roi d'Angleterre Oswald, elle fut recherchée par plusieurs illustres seigneurs et, en particulier par un prince visigoth d'Espagne. Voulant consacrer sa vie à Dieu, elle se retira dans un couvent. Le prince réussit à l'enlever peu après avec ses compagnes et, devant son refus de renoncer à ses vœux, il l'égorgea.

BONNE ANNEE!

L'Hirondelle se fait un doux plaisir de souhaiter à tous ses amis, à tous ses lecteurs, une heureuse *année 1920. Que Dieu les comble de ses* faveurs, les rendant dignes de toutes les récompenses qu'Il accorde en ce *monde et dans l'autre!*

Et voilà que *l'Hirondelle* va commencer sa troisième année. En retour de ses vœux que va-t-on lui souhaiter?... Qu'elle vive et continue, dans le bon *Patriote,* son vol d'un *bout du monde à l'autre?* ...Elle va tâcher de faire ainsi et de tromper encore, s'il en est, ceux qui regardaient son premier essor d'un œil sceptique: "Pauvre oiselet! à la première tourmente, au premier coup de vent, il va tomber, les ailes cassées!" Mais les orages ont passé et *l'Hirondelle* vole encore, nourrie par la générosité de ses annonceurs et fortifiée par mille sympathies. Qu'on veuille bien lui continuer les mêmes encouragements et, courageusement de son côté, elle continuera, joyeuse, ses visites hebdomadaires à ses chers lecteurs.

L' Hirondelle.

BAPTÊME. — Joseph-Edgar-Camille, fils d'Alcide Dumont et de Marie-Paule Larouche. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Bédard.

SÉPULTURE.—Lina Roy, enfant de six ans, morte après de grandes souffrances, a été inhumée dans le lot no. 32, de notre cimetière paroissial, acheté, en cette *triste circonstance,* par son père Aimé Roy.

SERVICES.—Un service anniversaire de première classe a été chanté pour Adrienne Dorval, épouse d'Antonio Thibault. Toute la famille a tenu à faire la sainte communion ainsi que beaucoup d'autres personnes présentes, qui ont ensuite assisté au service de *trentaine,* demandé par ses enfants, pour Théodule Delvenne. Durant les chants de ces deux services on distinguait une voix expressive sur laquelle plusieurs se méprenaient. C'était celle de Mlle Adèle Lebrun qu'on prenait pour celle de sa sœur, Mme Potvin!

ASSEMBLEE.—Le dimanche 21, à l'issue de la messe a eu lieu la grande assemblée annuelle des Dames patronnesses. La séance étant ouverte, Mme la secrétaire donna son rapport sur l'état de la société et les comptes de Mme la Trésorière. Tout était parfaitement en ordre et recevait l'approbation générale. Pouvait-il en être autrement en constatant qu'après avoir payé tous les achats, toutes les dépenses, on avait pu donner aux œuvres que protège la Société la somme de cinq cent-cinquante dollars, bien que l'année ait été mauvaise et qu'il n'y ait pas eu de bazar? Aussi M. le curé, qui était présent, en a-t-il exprimé sa grande satisfaction et ses félicitations sincères, et les Dames qui composaient l'assemblée ont-elles prié leur Comité de vouloir bien rester en charge et continuer son zèle et ses succès. Après une causerie familière entre elles, ces Dames ont renvoyé au dimanche suivant la continuation de leur assemblée. Nous aurons donc à en parler de nouveau.

MISSIONS.—M. l'abbé Bernard est parti le 24 au soir pour aller, par Admiral, chanter à Frenchville la messe de minuit et, à Crichton, la messe du jour. Le vendredi précédent il y était allé étrenner sa Ford neuve et voir où en était la construction de sa crèche. Avaient profité de l'aubaine pour se rendre chez eux, M. et Mme Desharnais, qui étaient venus à Ponteix avec d'autres personnes du même pays, MM. Lavallée, Briand, etc.

PECHE.—"Dieu y pourvoira... Eh oui! Il y a pourvu, en tous ces jours maigres: quatre-temps, vigile, en nous envoyant une grande quantité de poissons, pesant jusqu'à une livre, que l'on prenait aisément dans les trous d'où l'on sort la glace, et qui étaient vraiment excellents. Une rivière dans un pays offre bien des avantages!

COUVENT.—Le mardi 23 avait lieu la distribution des billets d'honneur et des récompenses trimestrielles aux élèves du Couvent. Après avoir entendu leurs chants et un joli petit mot en anglais, M. le curé leur a dit qu'il était très satisfait de leurs progrès, de leur piété et de leur bonne éducation. Espérons qu'ils passeront de bonnes vacances et reviendront pleins d'ardeur reprendre leurs places dans cette excellente maison sous l'œil de Dieu qui y réside avec eux!

LA NOEL A PONTEIX.—Elle a été dignement célébrée. La crèche, d'habitude fort jolie, était embellie cette année par deux sapins verts donnés par le Dr Clerk et qui, ajoutés aux palmiers dominant les rochers, faisaient autour de l'étable un paysage des plus pittoresques.

Les chants et les cantiques, la plupart nouveaux et bien choisis, ont été enlevés avec beaucoup d'ensemble. Le chœur, ayant répondu à l'appel général fait à toutes les voix capables, avait pris la peine de se bien exercer et mérite de sincères éloges. Il était composé de MM. B. Guièze, Raoul, Raphaël et Léonidas Larochelle, J. et E. Bleau, W. Charland, W. Liboiron, A. Taillefer, R. Cousin, P. Dubé, P. Cornet, E. Carignan, A. Cantin. Plusieurs trop éloignés regrettent de n'avoir pu joindre leurs noms à cette liste. Il convient de citer aussi Mme Arsène Potvin, que l'on entend toujours avec plaisir et qui a si bien chanté le "Minuit Chrétiens!", de même qu'un délicieux "Je vous salue".

Un temps très doux — puisqu'il était tombé de la pluie la nuit précédente — favorisait le voyage nocturne des fidèles: aussi, malgré l'obscurité d'une nuit sans lune, l'église s'était-elle remplie, jusqu'aux portes extérieures, d'une foule pieuse, dont les communions, faites pourtant avec rapidité parce qu'avec beaucoup d'ordre, ont duré plus de trois quarts d'heure. Tout le monde était content; le bon Dieu devait l'être aussi.

CONTE DE NOEL (suite)

Parvenu à l'extrémité, Jean-Louis s'aperçut qu'il entrait dans la campagne, il n'osa s'y aventurer et apercevant une pauvre chaumière il alla se blottir contre la porte, laquelle n'étant pas complètement fermée s'ouvrit sous la poussée de l'enfant. Il roula sur un tas de paille où il ne tarda pas à s'endormir d'un profond sommeil. Comme son divin Maître, il était dans une étable, mais dans une étable bien chaude par le souffle de quelques vaches laitières. Au matin une bonne vieille s'en vint pour soigner les bêtes et les traire. Elle fit un petit saut de frayeur en apercevant Jean-Louis; mais après l'avoir considérée, elle lui trouva le visage si doux qu'elle en eut pitié, ne l'éveilla point, et, son ouvrage terminé, le laissa dormir. Toutefois elle surveilla sa sortie, l'appela, lui fit raconter naïvement son histoire, lui servit un bon déjeuner, et le laissa partir avec la promesse de revenir bientôt. La neige tombait à *gros flocons,* Jean-Louis ne rencontra personne dans les rues et ne put recueillir la moindre obole. Il se retrouva ainsi devant l'église. Allait-il entrer sans avoir encore rien à offrir à l'Enfant-Dieu? Il le fit tout timidement, et, l'air piteux, s'avança lentement jusque vers la crèche. L'église était déserte en ce moment: c'était l'heure de midi. Jean-Louis s'agenouilla et pria quelques instants, les mains jointes, puis tout à coup saisi d'une inspiration subite, il leva *les bras* en s'écriant: "Mon bon Jésus si je n'ai *rien à vous* donner, je puis du moins vous offrir une représentation gratuite." Et le voilà étendant son tapis, *chantant* une naïve chanson enfantine, accompagnée de castagnettes, puis se livrant aux plus jolis tours de souplesse qu'il n'avait jamais si bien exécutés. Il s'arrêta seulement quand il fut exténué de fatigue. Alors, ô stupéfaction! les bergers s'étaient animés, retournés et lui jetaient des sous; la sainte Vierge et St-Joseph lui envoyaient *une* pièce d'argent. Quant à l'Enfant-Jésus, qui s'était soulevé dans sa crèche et le regardait en souriant, c'était un beau louis d'or qu'il lui lançait de ses petites mains. Jean-Louis resta un moment interdit et pensif. Enfin sur un signe de Marie, il ramassa les offrandes précieuses qui lui avaient été faites: Bien! pensait-il, je vais pouvoir dédommager la bonne paysanne des soins qu'elle a pris de moi. Il remercia, s'enhardit jusqu'à baiser les pieds du divin Enfant et tous les personnages de la Crèche, et s'en revint tout joyeux à la maison hospitalière. Mais sa joie fut de courte durée...

(A suivre)

TRANSACTIONS.—Un de nos Chinois, ayant acheté une maison de M. D. St-Cyr, l'a fait transporter aussitôt sur l'emplacement de son ancien restaurant pour y en ouvrir un autre sans retard. M. Freedman s'est payé la belle résidence de M. A. D. Rochon, parti de la place. D'autres marchés se feront sans doute.

RETOUR.—Nous saluons l'arrivée de la famille Olivier Landry à Ponteix.

HOPITAL.—M. A. Liboiron, notre administrateur si dévoué, est en ce moment à l'hôpital pour y refaire sa santé. Nous espérons qu'elle sera bientôt rétablie par les bons soins dont il sera entouré.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DOMREMY, Sask.

[illegible] se demandent si Domrémy est une place vivante ou une [illegible] car son nom ne figure [illegible] journal. Certes Domrémy [illegible] place française; non [illegible] française de nom, mais [illegible] de cœur. La paroisse augmente considérablement; toutes les [illegible] se vendent rapidement et la [illegible] est fière de constater cette augmentation rapide. Nous avons [illegible] de la place pour quelques familles seulement, si par hasard quelques-unes étaient désireuses de se fixer [illegible] centre français. Nous les [illegible] à bras ouverts, certains d'aider à leur procurer un avenir et [illegible] égaux à bien d'autres.

[illegible] de Domrémy progresse [illegible]: la station est finie et [illegible] est arrivé; la banque de [illegible] a bâti nouvellement, et espère [illegible] une couple d'années, bâtir [illegible]. Nous avons également [illegible] neuve. Plusieurs bons [illegible] après avoir travaillé [illegible] années, lèguent leurs biens [illegible] enfants et viennent se retirer [illegible] au village: c'est chic!.. [illegible] dise que les gens de Domrémy [illegible] pas d'argent!...

[illegible] Aristide Guillet a donné [illegible] à son premier bébé, un [illegible] elle a dû subir une importante [illegible] à l'hôpital catholique [illegible] Prince-Albert. Nous sommes [illegible] qu'elle est en bonne voie de guérison et qu'elle doit [illegible].

[illegible] Jules Gorget a fait bâtir [illegible] maison dans laquelle il a [illegible] électrique. Elle [illegible] compte l'habiter [illegible].

[illegible] Gorget père a été [illegible] malade; cependant il [illegible] qu'il est [illegible] Dieu nous le conserve [illegible] des années, car [illegible] vieux citoyens de [illegible].

[illegible] nous nous préparons [illegible] belle messe de minuit, [illegible] de notre bon [illegible] Alexis Guillet, organiste [illegible] du cœur de [illegible]. Trois violons [illegible] l'orgue. Nous souhaitons [illegible] beaucoup de succès.

[illegible] installés dans [illegible] central doit ouvrir [illegible] une grande com[illegible] passe-temps pour ceux [illegible] et qui n'ont pas [illegible] déplacement.

[illegible] Macan doivent partir [illegible] de quelques mois. [illegible] souhaitons bon voyage et [illegible].

[illegible] il y a eu une assemblée [illegible] Growers chez [illegible] Spring Grove. Sa [illegible] pas mal grande, [illegible] place à toute la [illegible] des alentours. La [illegible] par un concert [illegible] enfants d'école et qui [illegible] apprécié. Un magnifique [illegible] servi par Mme Kusk. [illegible] chez soi content [illegible] soirée et [illegible] la prochaine assemblée [illegible] remporte le [illegible].

[illegible] de Domrémy présentent [illegible] meilleurs souhaits [illegible].

o

ALBERTVILLE, Sask.

[illegible] des ré[illegible] la récolte cette [illegible] nos fermiers semblent-[illegible] du fruit de leurs [illegible]. Tout contribue, en effet, [illegible] de bonne humeur, [illegible] de toutes sortes [illegible] prix plus qu'or[illegible] le fait que nous [illegible] les rôles en [illegible] au lieu de consommateurs [illegible] d'une façon in[illegible] nous sommes enfin [illegible] du progrès. A [illegible] ne l'avons pas volé [illegible] sur nos terres [illegible] Remercions la [illegible] de ce qu'elle [illegible] de succès.

[illegible] Pfeiffer, J. E. Brulé, [illegible] ont remisé leurs [illegible] après avoir fait [illegible] opérations.

[illegible] favorisés aussi [illegible] municipales, ayant [illegible] candidats sur toute [illegible] deux municipalités. [illegible] Dans Buck[illegible] qui représente [illegible] l'a emporté [illegible] Newell, par [illegible] Russia, un au[illegible] Brulé, fut [illegible] acclamation, tan[illegible] l'empor[illegible] anglais [illegible] par une [illegible] majorité. Il est vrai, mais qui causa une véritable surprise, même parmi les plus optimistes. Nous pensons que l'élu lui-même n'y comptait pas.

L'école d'Albertville a fermé ses portes pour un temps indéfini le 18 décembre, Mlle Rosa Major, désirant profiter des vacances pour aller faire une promenade chez ses parents dans l'Est après une absence de près de deux ans. Les élèves ont bien profité des onze mois d'enseignement continus qu'ils ont eus cette année. Institutrice et élèves ont rivalisé de zèle chacun de leur côté pour faire de l'éducation un succès. Jusqu'à l'inspecteur lui-même qui semble très satisfait. C'est d'un heureux augure pour nous.

A l'école d'Emilebury, Mlle A. Lavallée fait preuve également d'un dévouement dont seules nos institutrices canadiennes-françaises sont capables. Aussi est-elle estimée par les élèves et leurs parents comme elle le mérite. Plaise à Dieu que nous soyons toujours favorisés de la sorte en fait d'institutrices pour le plus grand bien de nos enfants et de nous-mêmes.

—M. J. E. Painchaud a cessé les opérations de sa scierie le 28 novembre dernier. L'activité avec laquelle nos fermiers travaillent pour transporter de nouveaux billots sur les lieux annonce une saison active pour l'année prochaine.

—M. Chas. Loubert, accompagné de sa famille, a fait l'acquisition de la ferre détenue auparavant par M. Denault au prix de $3,000. Il compte s'y installer au printemps à son retour du chantier.

—M. Emile Baudoin a vendu aussi 2 acres de terrain comprenant ses bâtisses à MM. N. Dubois et M. Gosselin pour la somme de $2,200. Joli prix, n'est-ce pas! C'est que nous progressons ici à Albertville et sous tous rapports encore. On prête aux nouveaux propriétaires l'intention d'ouvrir un magasin général et un salon de barbier. Encore du progrès!

—M. Alphré Godin a aussi ouvert depuis quelque temps un magasin qui a déjà causé des surprises, vu le prix très raisonnable des marchandises. Nous pourrions ajouter même qu'il s'y vend des marchandises à des prix qui défient la compétition. Nous lui souhaitons plein succès.

—M. Emile Beaudoin est après se construire une nouvelle résidence au village avec l'intention de s'y installer au mois de janvier.

—M. Amos Racine construit également sa résidence sur son emplacement voisin de celui de M. C. Perreault, marchand général. La température est plutôt rude pour construire de ce temps-ci, heureusement qu'elle a baissé depuis quelques jours.

—M. P. J. Pleiffer va de mieux en mieux; son bras fracturé ne le fait plus souffrir, son complet rétablissement n'est plus qu'une question de temps. Cultivateur actif et entreprenant, l'inaction lui porte quelque peu sur les nerfs; c'est tout naturel, heureusement pour lui que les travaux ne pressent pas.

—Le 25 novembre, à M. et Mme Ulderic Hébert, une fille baptisée sous les noms de Marie-Gertrude-Alda.

—Le 10 décembre à M. et Mme Henri Bruuelle notre nouveau préfet, une fille baptisée sous les noms de Marie-Dora-Florette. Nous sommes en train de réparer nos pertes de l'an dernier.

—Le 1er décembre, Edouard Rivet, enfant bien aimé de M. et Mme Antonio Rivet, quittait cette vie pour un monde meilleur. Agé d'un peu plus d'un an, il n'a fait que souffrir depuis sa naissance. C'est un petit ange de plus au ciel.

o

FORGET, Sask.

Il y a longtemps que la paroisse de Forget n'avait vu de fête de Noël comme celle que nous venons de célébrer. Une température idéale avait remplacé les frimas rigoureux des semaines précédentes; et plus d'un, cheminant vers l'église pour la Messe de Minuit, se serait volontiers cru transporté, comme par songe, à quelque nuit de printemps. L'église était ornée comme on l'orne pour les grandes solennités, avec un cachet particulier cependant qui fait deviner Noël avec toutes ses joies charmantes. L'autel était tout resplendissant de cent lumières qui mêlaient leurs vives clartés aux douces couleurs des fleurs. C'était spectacle plus consolant encore, de voir le confessionnal sans cesse assiégé pendant les longues heures de la veillée; car notre monde avait compris que la plus douce des joies de Noël est la joie de recevoir son Dieu. Aussi, lorsque la Messe de Minuit eut déroulé ses belles cérémonies, accompagnées du chant si bien exécuté que fournissait notre chœur d'hommes et de demoiselles, ce fut une scène touchante de voir l'assistance au grand complet s'approcher de la table sainte. Il semble que l'Enfant-Dieu doit avoir été content de nous: qu'Il daigne nous bénir!

Le pressentiment de la dernière chronique s'est réalisé. On attendait avec impatience le concert préparé par nos jeunes artistes de l'école. Le concert a eu lieu: le succès a dépassé les espérances. Honneur aux maîtresses; merci aux artistes. Le programme présentait la plus grande variété, dans le but, je suppose, de donner une chance aux tout petits aussi bien qu'aux plus grands. Il y eut de beaux dialogues, entre autres le "Portrait de ma Mère", où figurèrent si bien Adélard Marchand et Roger Demers, celui-ci scellant une résolution de se corriger d'une vilaine habitude par un baiser à l'image de maman. Il y eut des chants admirables, comme les "Petits Bas de Jésus" où la toute petite Jeanne Galarneau tira des larmes des yeux de ceux qui l'entendirent. Il y eut des farces à mourir de rire, comme "Les trois bossus", où Marcel Durupt, Marcel Perrault et Harvey Marchand égayèrent la compagnie aussi bien par leur accoutrement pittoresque que par leur conversation comique. La pièce principale fut une belle petite opérette, "Rose et Blanche", dans laquelle une amie sincère consent à subir honte et confusion pour l'éviter à sa compagne de cœur. Lucie Gavroy et Jeanne Demers méritèrent les applaudissements dans leurs rôles de Rose et de Blanche. Marcelle Rouxel, comme mère de Blanche, et Marie Louise Durupt, comme mère de Rose, se firent aussi remarquer de toute l'assistance. Et que dirai-je de "Mère Catherine", si merveilleusement personnifiée par Jeanne Galarneau? De l'avis de plusieurs, elle fut le bouquet de la soirée. Le concert se termina par l'apparition habituelle du père Saint Nicholas; car il y avait, avec le concert, un magnifique arbre de Noël, autour duquel étaient entassés des centaines de présents.

Les deux heures délicieuses passées à la salle paroissiale, le 23 décembre au soir, ont laissé au cœur de plus d'un l'espoir d'une autre surprise semblable avant que soit longtemps. Avis aux maîtresses et aux artistes.

o

ST. LOUIS, Sask.

Le dimanche 21 décembre, nous avons eu, à la grand'messe, l'installation et la bénédiction de notre nouveau chemin de croix. D'après les connaisseurs, il est impossible de trouver plus beau, plus artistement peint, figures plus expressives.

—Le 24, au nouveau couvent de nos bonnes religieuses les Filles de la Providence de St-Brieux, a été placé la statue de Saint Joseph, don du R. P. Danis, O.M.I., ancien curé de cette paroisse. Que le fidèle gardien de Jésus bénisse et protège nos enfants!

Minuit.—Les cloches pieuses jettent une fanfare de joie et leur sonnerie chante: "Noël! Noël! Gloria in excelsis Deo".

Nous avons eu, comme tous les ans, notre messe de minuit. Notre église, bien décorée, offrait un joli coup d'œil. Nous avons cru un moment que plusieurs de nos paroissiens auraient été empêchés de venir par la pluie survenue subitement. Heureusement que peu après, de la voûte céleste les étoiles se sont remises à scintiller, et l'air pur s'est fait très doux pour ce beau soir de fête. De partout, même des paroisses voisines, les voitures arrivent. Notre église est bientôt pleine, et à la douzième heure, "Minuit Chrétiens!". Vient ensuite la messe en parties de Battmann, entremêlée des pieux cantiques d'usage, bien rendus par le chœur de chant de St-Louis. Un beau chant, de la belle musique, n'est-ce pas une prière qui entraîne les âmes, les soulève jusqu'aux cimes lumineuses et sereines où Dieu touché s'abaisse et se rend accessible?.. Plus de 250 communiants se sont approchés de la Sainte Table.

o

MONTMARTRE, Sask.

Le sergent-major Claudius Corneloup, D.C.M., M.M., M.S., notre collaborateur de Montmartre, vient d'être victime d'un pénible accident. Revenant de Lebret en voiture pour rentrer à Fort Qu'Appelle, où il passait les fêtes de Noël, son cheval s'emballa et il fut projeté à plus de vingt pieds dans un ravin. Un pied foulé, un bras contusionné, et de fortes douleurs dans les reins sont les conséquences de ce fatal accident. Dépendant de l'autorité militaire, le sergent major Corneloup a été dirigé sur Winnipeg où un mois de repos et de soins lui sont nécessaires avant de reprendre ses travaux à Montmartre. Dernièrement il avait terminé un roman, "Amour et Patrie", qui va être publié sous peu par la *Presse* de Montréal.

o

PRINCE-ALBERT

Noël à la cathédrale

La messe de minuit avait attiré, comme de coutume, une foule considérable à la cathédrale et celle-ci se trouvait à peine suffisante pour contenir les fidèles venus d'un peu partout, grâce à la température extrêmement douce dont nous étions favorisés ce jour-là.

La grand'messe solennelle a été chantée par le R. P. Naessens, O.M.I., d'Edmonton. Le R. P. Panhaleux, O.M.I. et M. l'abbé Soyer remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Le sermon a été donné par le R. P. Panhaleux. De très nombreuses communions ont été distribuées.

Le chant a été particulièrement soigné. La messe de Peters en ... divers cantiques de circonstance ont été enlevés avec une maîtrise qui fait honneur à la directrice, Mme L. Morrier, et aux membres du chœur. Les principaux solistes étaient Mme L. Murray, Mlle S. ..., MM. A. E. Philion, F. Harvey, ... Fortin, J. Casgrain et G. Carpentier. L'orgue était tenu par Mme G. ...

Projets de navigation aérienne pour le Nord

... Arthur Lincoln, qui a été ... par la Commission canadienne ... pour faire un rapport sur les possibilités de l'emploi d'aéroplanes ... les services du gouvernement ... particulièrement dans les régions non encore développées, a passé deux jours à Prince-Albert afin d'étudier le projet. Il croit à l'avantage et à la possibilité d'établir des stations aériennes dans le nord. Toute la région forestière de Prince-Albert, par exemple, pourrait être inspectée chaque jour par des machines appropriées, et le danger d'incendies considérables se trouverait ainsi réduit au minimum.

Les aéroplanes pourraient aussi être employés avec avantage pour tracer des cartes et photographier certains territoires dans le nord; on déterminerait ainsi plus facilement la nature du terrain et de quelle façon il peut être utilisé.

L'aéroplane pourrait même servir aux fins commerciales en transportant de légers paquets de fourrures de prix qui rapporteraient de gros bénéfices en venant sur le marché à un moment favorable.

La police provinciale, de son côté étudie la question de patrouilles dans le Nord par le moyen d'hydroplanes pouvant atterrir sur l'eau, la neige et la glace. De toutes façons, l'avenir s'annonce brillant pour la navigation aérienne dans la région et Prince-Albert est appelé à devenir un poste important pour nos aviateurs.

Nous saluons avec plaisir l'arrivée au milieu de nous de M. Marius Bleau, de Saint-Boniface, qui se prépare à prendre charge de la classe française à l'école séparée.

Mme A. Montreuil est de retour de Québec, où elle avait été appelée au chevet de son père malade.

M. Adjutor Hogue, de Saint-Boniface, Man., est venu rejoindre sa dame qui était en promenade chez M. C. A. Fournier, son frère, depuis une quinzaine.

— Les artistes "non professionnels" qui ont obtenu un franc succès les 26 et 27 décembre, au théâtre Empress, dans la comédie musicale "Ullo Egbert", donneront une nouvelle représentation vendredi soir. Une partie des recettes de cette soirée sera versée à l'orphelinat catholique de Prince-Albert.

Ecole Normale

Tout indique que les session de l'Ecole Normale qui ouvrent le 5 janvier seront fréquentées par un grand nombre d'élèves.

Les sessions de seconde classe, pour les instituteurs candidats aux certificats de première et seconde classe, auront lieu à Régina et Saskatoon, du 5 janvier au 7 mai. Elles sont ouvertes aux instituteurs détenant des certificats académiques de seconde ou de première classe qui ont suivi le cours d'école normale de troisième classe, ou un cours équivalent, et ont au moins un an d'expérience dans l'enseignement. Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans.

Des sessions spéciales de troisième classe auront lieu également pour le bénéfice des étudiants qui, avant le 30 juin 1919, détenaient des certificats académiques de troisième classe ou les ont obtenus aux examens de juin. Les candidats doivent avoir au moins 17 ans. Ces sessions se tiendront du 5 janvier au 12 mars, à Régina, Saskatoon, Moose Jaw, Yorkton, Moosomin, Estevan, Weyburn et Prince-Albert.

Les anciens soldats réussissent bien dans l'Ouest

Ottawa.—M. S. Maber, secrétaire de la commission d'établissement des soldats, de retour d'un voyage d'inspection dans l'Ouest, déclare que les comités de qualification ont à examiner chaque semaine des centaines de demandes d'anciens soldats. Au cours de l'année, 33,000 hommes ont passé l'examen requis et près de 20,000 ont obtenu des prêts dont le montant total s'élève à $53,000,000.

La plus grande partie de ces anciens soldats, d'après le secrétaire de la commission, ont ce qu'il faut pour réussir sur la terre. Un bon nombre de ceux déjà établis ont montré ce dont ils étaient capables. Dans une province, un certain nombre d'entre eux ont si bien réussi au cours de l'année, qu'ils ont été en mesure de payer toute leur dette à la commission.

Vote de confiance à Clemenceau

Paris.—La Chambre des députés a adopté un vote de confiance au gouvernement par 458 voix contre 71.

Ce vote, qui approuve le programme de Clemenceau a suivi les déclarations de ce dernier touchant la détermination des Alliés d'écraser le bolchevisme, sa confiance dans les traités anglo-franco-américains, sa prédiction d'une solution du problème de Fiume et son entente avec Lloyd George.

L'agriculture et l'industrie

Un correspondant du *Progrès du Saguenay* fait cette pittoresque comparaison entre l'agriculture et l'industrie.

Tout le champ de l'activité humaine est comme une roue dont l'agriculture est le moyeu, les industries de toutes sortes en sont comme les rais et le commerce qui les réunit toutes en est comme la jante. Si vous ôtez le moyeu, la roue est finie; rais et jante ne servent plus de rien et la voiture ne marche plus. Au contraire, cassez un rai ou deux, la roue est moins forte, mais elle va encore. Cassez tous les rais, ôtez la jante et il reste encore le moyeu qui à lui seul est une espèce de roue, il charrie moins bien, mais il roule encore.

Si on est aujourd'hui si inquiet dans le char de l'Etat; si on craint tant une panne désastreuse, c'est que le moyeu de la roue est trop faible pour la charge, et la roue aura beau avoir des rais sculptés, une jante dorée, un bandage de caoutchouc, si on ne prend pas tout de suite le moyen de renforcer le moyeu, si on n'agrandit pas le domaine cultivé, si on n'augmente pas la production agricole, les denrées de première nécessité, si on laisse déserter les campagnes au profit des villes, si on continue de n'avoir de main-d'œuvre que pour faire du papier, des billots, bâtir des quais, remuer des millions de verges de belle terre à blé pour bâtir des villes industrielles ou pour combler certaines coulées où l'auto reste en panne, il se creusera un autre gouffre où le char de l'Etat court grand risque de s'abîmer.

Le chef du nouveau gouvernement de l'Ontario n'est pas tendre pour les fameuses écoles publiques de sa province. Il a déclaré à Brandford que "les écoles élémentaires ontariennes avaient enseigné aux enfants un petit peu de tout, mais qu'elles n'avaient point su leur apprendre à lire et à écrire d'une façon convenable." Le Globe de Toronto ajoute que tous concéderont la vérité de cette critique. Voilà au moins une confession sincère.

* * *

Son Eminence le cardinal Mercier a été très touché de la belle offrande de 12,793 francs que lui ont fait parvenir les dames canadiennes françaises d'Ottawa.

* * *

On commencera le printemps prochain, à Washington, la construction d'une basilique nationale dédiée à l'Immaculée Conception qui coûtera cinq millions. L'église, d'une longueur de 420 par 200, pourra contenir 3,500 personnes. Elle aura un dôme de 244 pieds de hauteur et un campanile du genre de celui de St-Marc à Venise.

CHICOPEE, Mass. — Quarante-et-une personnes au moins sont mortes depuis Noël, dans trois villes de la vallée du Connecticut, pour avoir bu des liqueurs à base d'alcool de bois. Quatre hommes, dont deux teneurs de bars, ont été arrêtés à Hartford.

MARSEILLE.—L'une des gares de chemin de fer a été détruite par le feu.

LETHBRIDGE, Alta. James Erwin, de Cowley, a semé du blé sur sa ferme dans la matinée du 24 décembre. A midi, une forte pluie l'a obligé à interrompre son travail.

TORONTO.—Le major A. McIvor, l'un des aviateurs canadiens les plus connus, qui a abattu plus de 45 machines allemandes pendant la guerre, est mort à l'hôpital général, à l'âge de 25 ans. Il avait eu récemment une jambe cassée dans un accident d'automobile et a succombé à la suite d'une opération.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

FOIN A VENDRE. Bon foin pressé à vendre, au char. S'adresser à A. F., *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert. 42—45

ON DEMANDE encore 200 hommes pour la Prince Albert Lumber Co., au Pas. Bons salaires. Couvertures fournies gratuitement. Transport au chantier en auto. S'adresser au bureau de placement du gouvernement le plus proche. Taux spécial de chemin de fer. H. J. Weinrich, 69, rue de la rivière ouest. Prince-Albert, Sask. 41—43

REMERCIEMENTS à la Ste-Vierge et à Sœur Thérèse de l'enfant Jésus, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. 42—43 p

Vous remerciant de votre encouragement en 1919 nous vous souhaitons joyeux Noël et bonne, heureuse et prospère Année.
Cour à bois Coté
Montmartre.

ON DESIRE ACHETER pour argent comptant 50 ou 60 acres de terre en Saskatchewan ou Manitoba. On demande de préférence un centre canadien français catholique où se trouve un couvent. Adressez toutes informations à MAITRE DE POSTE, Rassdon, Sask. 42—44

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR AN

TERRE A VENDRE—Dans un centre français, à un demi-mille de l'école et de l'église. Roulant compris, ainsi que quatre chevaux et onze bêtes à cornes. S'adresser à HERMAN LA HAYE, Boite 248, Prince-Albert. 42—44 p.

MIEL A VENDRE, 30 sous la livre, en chaudières de 10 livres.
MAISON SAINT-JOSEPH, Otterburne, Man.
30—44

Plusieurs chars de bois de chauffage à vendre, tremble blanc de saison. Livraison immédiate. S'adresser à, LEGER BOUTIN, Domrémy, Sask. 43p.

Personne fiable et honnête demandée pour magasin de campagne. Pour salaire désiré et autres informations, s'adresser a Victor HARVEY, Marchand, Eldred, Sask. 43-44p.

Remerciements à la Très Sainte Vierge et à St-Antoine de Padoue pour deux grâces obtenues avec promesse de faire publier. 43p.

On demande un médecin-vétérinaire à Viscount, Sask. Forte clientèle pour quelqu'un parlant les deux langues. Viscount est le centre principal de sept autres villages. On demande de préférence un Canadien français marié. Adresser toute communication à David FILLION, Boite 25, VISCOUNT, Sask. 43-45p.